Conditions générales de vente

Éditions Claritas – Ouvrages juridiques numériques

Version du 6 novembre 2026 · www.edition-claritas.fr · contact@edition-claritas.fr

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent la vente des ouvrages numériques édités par Éditions Claritas (ci-après « l'éditeur »), dont l'identification complète figure dans les mentions légales du site www.edition-claritas.fr.

Elles s'appliquent à toute commande passée par une collectivité territoriale, un groupement de collectivités, un établissement public ou tout autre acheteur professionnel (ci-après « le client »).

Elles sont communiquées à tout client qui en fait la demande (art. L. 441-1 du Code de commerce) et sont consultables à tout moment sur le site. Toute commande emporte l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, qui prévalent sur toute condition d'achat du client, sauf stipulation contraire expresse figurant dans les pièces particulières d'un marché public signé par l'éditeur.

La version applicable est celle en vigueur à la date de la commande.

Article 2 – Commande

La commande est formée à la réception par l'éditeur du bon de commande daté et signé, ou du bon de commande émis par le client dans son propre logiciel de gestion financière. L'éditeur en accuse réception par courriel.

Toute commande est ferme et définitive. Elle ne peut être annulée après l'envoi de l'ouvrage.

Article 3 – Livraison

L'ouvrage est livré au format PDF, accompagné le cas échéant de ses modèles téléchargeables, par courriel à l'adresse indiquée par le client, dans un délai indicatif de 72 heures ouvrées à compter de la réception de la commande.

La livraison est réputée effectuée à la date d'envoi du courriel. Elle vaut service fait. Le client est seul responsable de l'exactitude de l'adresse électronique communiquée et de la consultation de ses courriels, y compris des courriers indésirables.

Toute anomalie technique du fichier (fichier illisible ou incomplet) doit être signalée par écrit dans un délai de huit (8) jours suivant la livraison. Passé ce délai, la livraison est réputée conforme. En cas d'anomalie signalée dans ce délai, la seule obligation de l'éditeur est l'envoi d'un nouveau fichier, sans frais.

Article 4 – Absence de rétractation et de remboursement

L'ouvrage étant un contenu numérique fourni sous forme dématérialisée et intégralement livré dès son envoi, aucun droit de rétractation, aucun échange et aucun remboursement ne sont admis après la livraison, sauf :

- défaut de livraison imputable à l'éditeur ;
- fichier illisible ou modèles non téléchargeables, signalés dans les conditions de l'article 3, lorsque l'éditeur n'a pas remédié à l'anomalie dans un délai de huit (8) jours suivant ce signalement.

Article 5 – Droit d'utilisation

L'ouvrage est protégé par le Code de la propriété intellectuelle. La commande confère au client un droit d'utilisation non exclusif, non cessible et non transférable, limité à ses besoins internes.

Autorisé : la consultation, l'impression et le stockage par les élus et agents du client, y compris sur son intranet à accès restreint.

Interdit : la mise en ligne sur un site accessible au public, la transmission à toute autre personne publique ou privée (y compris une commune membre ou un EPCI), la revente, la location, la modification et toute reproduction à des fins commerciales.

Toute utilisation non autorisée constitue une contrefaçon, sanctionnée par les articles L. 122-4 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle.

Article 6 – Prix, facturation et paiement

Les prix sont ceux en vigueur au jour de la commande, fixés par l'éditeur conformément à la loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique. TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

La facture est déposée sur Chorus Pro. Le paiement intervient par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la réception de la facture (art. R. 2192-10 du Code de la commande publique). Tout retard entraîne de plein droit des intérêts moratoires (art. R. 2192-31 CCP) et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. D. 2192-35 CCP).

Article 7 – Nature de l'ouvrage et mises à jour

L'ouvrage est une documentation juridique générale à vocation pédagogique. Il reflète l'état du droit à la date de mise à jour indiquée sur sa page de titre.

Il ne constitue en aucun cas une consultation juridique et ne saurait se substituer à l'analyse d'un avocat ou d'un professionnel du droit habilité, au regard d'une situation particulière.

L'achat porte sur une édition déterminée. Il n'ouvre droit à aucune mise à jour ni à l'envoi des éditions ultérieures, qui font l'objet d'une nouvelle commande.

Article 8 – Obligation de vérification par le client

Le client reconnaît que le droit applicable évolue en permanence. Avant toute utilisation, il lui appartient, sous sa seule responsabilité :

- de vérifier la version en vigueur des textes cités, notamment sur www.legifrance.gouv.fr, ainsi que l'état de la jurisprudence ;
- d'adapter les modèles, fiches et exemples à sa situation, à sa strate démographique, à son règlement intérieur et à ses délégations ;
- de faire valider, si nécessaire, ses actes par ses propres services juridiques ou par un conseil.

Les modèles d'actes sont fournis à titre d'exemples. Ils ne sont pas destinés à être utilisés en l'état. Le client demeure seul responsable des actes, décisions et procédures qu'il élabore, adopte ou met en œuvre.

Article 9 – Responsabilité

L'éditeur est tenu d'une obligation de moyens. Il apporte le plus grand soin à l'exactitude des informations publiées, sans garantir leur exhaustivité ni leur adéquation à une situation particulière.

La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée du fait :

- de l'utilisation de l'ouvrage, des modèles ou des informations qu'il contient, ou des décisions prises par le client sur leur fondement ;
- de l'annulation, du retrait ou de la suspension d'un acte, d'une observation du contrôle de légalité ou d'un contentieux engagé contre le client ;
- d'une évolution législative, réglementaire ou jurisprudentielle postérieure à la date de mise à jour de l'ouvrage ;
- d'un défaut de vérification par le client dans les conditions de l'article 8.

En tout état de cause, l'éditeur ne répond pas des dommages indirects, tels que la perte de chance, le préjudice d'image, les frais de procédure ou les condamnations prononcées contre le client. Si sa responsabilité était retenue, elle serait limitée au montant effectivement payé par le client pour l'ouvrage concerné.

Ces limitations ne s'appliquent pas en cas de faute lourde ou dolosive.

Article 10 – Force majeure

L'éditeur ne pourra être tenu responsable de l'inexécution ou du retard d'exécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, notamment d'une panne des réseaux ou d'une défaillance de la messagerie électronique.

Article 11 – Données personnelles

Les données personnelles collectées lors de la commande sont traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 (RGPD), selon les modalités précisées dans les mentions légales et sur le bon de commande.

Article 12 – Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout différend fait d'abord l'objet d'une recherche de solution amiable. À défaut d'accord, le litige est porté devant la juridiction compétente. Lorsque le client est une personne publique, le contrat constitue un marché public relevant du tribunal administratif territorialement compétent.